

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi « NOTRe », créée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

La loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du Compte Financier Unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

La commune de Bonny-sur-Loire a souhaité mettre en place le Compte Financier Unique (CFU) dès l'année 2024.

Le Compte Financier Unique (CFU) retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2024, le Compte Financier Unique du budget principal fait apparaître un résultat global de 561 998.62 €.

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 523 232,03 €	2 259 644,00 €	3 782 876,03 €
	Recettes réalisées	B	188 319,01 €	2 312 593,06 €	2 500 912,07 €
	Restes à réaliser	C	344 942,00 €	0,00 €	344 942,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 714 793,24 €	3 168 200,03 €	4 882 993,27 €
	Dépenses réalisées	E	781 452,19 €	1 973 415,50 €	2 754 867,69 €
	Restes à réaliser	F	629 105,00 €	0,00 €	629 105,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-593 133,18 €	339 177,56 €	-253 955,62 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	191 561,21 €	908 556,03 €	1 100 117,24 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	-401 571,97 €	1 247 733,59 €	846 161,62 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-284 163,00 €	0,00 €	-284 163,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-685 734,97 €	1 247 733,59 €	561 998,62 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 3 221 149.09 €.

Les recettes se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2024
013 – Atténuation de charges	34 917.70 €
70 – Produits des services	114 252.94 €
73 – Impôts et Taxes	1 568 931.74 €
74 – Dotations et participations	474 049.66 €
75 – Autres produits de gestion courante	73 006.45 €
77 – Produits exceptionnels	20 205.88 €
78 – Reprises sur provisions et amortissements	128.69 €
042 – Opérations d'ordre	27 100.00 €
002 – Résultat antérieur reporté	908 556.03 €
TOTAUX	3 221 149.09 €

1.1.1. **Les atténuations de charges (Chapitre 013)** – 34 917.70 €

Ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie du personnel.

1.1.2. **Les produits des services (Chapitre 70)** – 114 252.94 €

Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses, tels que les ventes de concessions cimetière, les redevances d'occupation du domaine public, l'accueil de loisirs sans hébergement/Garderie, le camping, le restaurant scolaire...

1.1.3. **Les impôts et taxes (Chapitre 73)** – 1 568 931.74 €

Ce chapitre comprend le montant des impositions directes. A cela s'ajoute l'attribution de compensation ainsi que le fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. D'autres sources de recettes sont la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, les droits de place du camion d'outillage.

1.1.4. **Les dotations et participations (Chapitre 74)** – 474 049.66 €

Ce chapitre regroupe essentiellement les dotations de l'Etat : la dotation globale de fonctionnement, mais également les participations du Regroupement Pédagogique Intercommunal, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Communauté de Communes.

1.1.5. **Les autres produits de gestion courante (Chapitre 75)** – 73 006.45 €

Ces recettes proviennent exclusivement des revenus des immeubles en location et fermages.

1.1.6. **Les produits exceptionnels (Chapitre 77)** – 20 205.88 €

Ce chapitre comprend essentiellement des remboursements des sinistres par les assurances et les produits des cessions d'immobilisations.

1.1.7. **Les reprises sur provisions et amortissements (Chapitre 78)** – 128.69 €

Ce chapitre comprend essentiellement la reprise sur provision pour créances douteuses.

1.1.8. **Opérations d'ordre (Chapitre 042)** – 27 100.00 €

Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires suite aux reprises de la tondeuse et du fourgon master.

1.1.9. **Le résultat de fonctionnement reporté (Chapitre 002)** – 908 556.03 €

Il s'agit du montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2023 (Commune + Caisse des Ecoles).

1.2. **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement se sont élevées à 1 973 415.50 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2024
011 – Charges à caractère général	595 615.99 €
012 – Charges de Personnel	1 089 707.21 €
014 – Atténuation de produits	32 516.40 €
65 – Autres charges de gestion courante	196 153.42 €
66 – Charges financières	12 524.58 €
67 – Charges spécifiques	107.40 €
68 – Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €
023 – Virement à l'investissement	0.00 €
042 – Opérations d'ordre	46 790.50 €
TOTAUX	1 973 415.50 €

1.2.1. **Les dépenses générales (Chapitre 011)** – 595 615.99 €

1.2.1.1. **Achats et variation des stocks (Article 60)** – 277 598.81 €

Ces dépenses sont des dépenses courantes telles que le paiement de l'eau, l'électricité, le combustible, le carburant, l'alimentation, la fourniture de petit équipement ou de vêtements de travail, les fournitures administratives ou scolaires.

1.2.1.2. **Services extérieurs (Article 61)** – 230 554.22 €

Ces dépenses concernent des travaux réalisés par des entreprises extérieures notamment les contrats de prestations de services, les locations immobilières et mobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voies et réseaux, l'entretien du matériel roulant et autres, la maintenance, l'assurance ou la documentation générale et technique.

1.2.1.3. **Autres services extérieurs (Article 62)** – 73893.96 €

Ces dépenses sont liées à des dépenses de personnel extérieur au service, les honoraires, les publications, les transports et déplacements, les frais postaux et de télécommunications et les frais bancaires.

1.2.1.4. **Impôts, taxes et versements assimilés (Art. 63)** – 13 569.00 €

Ces dépenses concernent des versements à des administrations ou autres organismes ainsi que tous les impôts directs et indirects, les taxes sur les véhicules.

1.2.2. Les dépenses de personnel (Chapitre 012) – 1 089 707.21 €

Ce chapitre concerne la rémunération du personnel titulaire, non titulaire et contractuel ainsi que les charges sociales correspondantes.

1.2.3. Les atténuations de produits (Chapitre 014) – 32 516.40 €

Ce chapitre retrace les impôts et taxes reversés à l'Etat par le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales et le reversement de la taxe de séjour du camping.

1.2.4. Les Charges de gestion courante (Chapitre 65) – 196 153.42 €

Ce chapitre comprend les redevances de licences, les indemnités des maires et adjoints, les contingents et participations obligatoires, les subventions de fonctionnement versées.

1.2.5. Les intérêts de la dette (Chapitre 66) – 12 524.58 €

Ce chapitre regroupe la charge des intérêts suite à des remboursements d'emprunts.

1.2.6. Les dépenses exceptionnelles (Chapitre 67) – 107.40 €

Ce chapitre englobe les titres annulés sur l'exercice n-1.

1.2.7. Les dotations aux provisions et dépréciations (Chapitre 68) – 0.00 €

Ce chapitre comprend essentiellement les dotations aux provisions pour créances douteuses.

1.2.8. Les opérations d'ordre de transfert entre sections (Chapitre 042) – 46 790.50 €

Ce chapitre contient les valeurs comptables des immobilisations cédées.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT**2.1. Recettes d'investissement**

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 379 880.22 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2024
13 – Subventions d'investissement	46 147.84 €
16 – Emprunts	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	0.00 €
23 – Immobilisations en cours	0.00 €
10 – FCTVA, Taxe aménagement	90 930.67 €
1068 – Affectation de la section fonctionnement	0.00 €
040 – Dotations aux amortissements	46 790.50 €
041 – Opérations patrimoniales	4 450.00 €
27 – Autres immobilisations financières	0.00 €
001 – Résultat antérieur	191 561.21 €
TOTAUX	379 880.22 €

Les recettes ont été constituées par :

- les subventions d'investissement,
- le remboursement du FCTVA et de la taxe d'aménagement,
- le produit des cessions,
- les opérations patrimoniales.

2.2. Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 781 452.19 €.

Elles se répartissent comme suit :

CHAPITRE	CFU 2024
20 – Immobilisations incorporelles	5 223.00 €
21 – Immobilisations corporelles	101 202.40 €
23 – Immobilisations en cours	517 899.92 €
10 – Taxe d'aménagement	0.00 €
13 – Subvention d'investissement	442.81 €
16 – Emprunts	125 134.06 €
27 – Autres immobilisations financières	0.00 €
040 – Opérations d'ordre	27 100.00 €
041 – Opérations patrimoniales	4 450.00 €
001 – Résultat antérieur	0.00 €
TOTAUX	781 452.19 €

Les principaux investissements de l'année 2024 ont été les suivants :

☞ Immobilisations corporelles

- Achat d'une tondeuse et d'une faucheuse d'accotement,
- Achat de caméras vidéo protection.

☞ Travaux de bâtiments :

- Etude faisabilité bois,
- Travaux conservatoires poterie,
- Travaux d'agrandissement de la bibliothèque.

☞ Travaux de voirie :

- Travaux d'aménagement Rue du 4 septembre/rue du Porc,
- Travaux aménagement Avenue Leclerc (fin),
- Travaux de réfection de la rue de la Champagne.

☞ Travaux d'Eclairage Public :

- Travaux Eclairage Public 2024 (armoires).

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES VARICHARDS

A la clôture de l'exercice 2024, le Compte Financier Unique du budget annexe Lotissement Les Varichards fait apparaître un résultat global de 27 061,20 €.

LOTISSEMENT "LES VARICHARDS"					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 011,33 €	90 725,00 €	96 736,33 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 479,11 €	117 318,42 €	123 797,53 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	467,78 €	26 593,42 €	27 061,20 €

Aucune vente réalisée.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PILORI

Lotissement "Le Pilori"					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	410 530,00 €	340 530,00 €	751 060,00 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	410 530,00 €	340 530,00 €	751 060,00 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Aucune écriture réalisée.

BUDGET C. C. A. S.

A la clôture de l'exercice 2024, le Compte Financier Unique du CCAS fait apparaître un résultat de clôture de 5 068.13 €. Pas de section investissement.

CCAS DE BONNY-SUR-LOIRE					
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'Exercice 2024					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00 €	56 648,00 €	56 648,00 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	42 895,30 €	42 895,30 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00 €	64 773,52 €	64 773,52 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	45 952,69 €	45 952,69 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	0,00 €	-3 057,39 €	-3 057,39 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00 €	8 125,52 €	8 125,52 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	G+H	0,00 €	5 068,13 €	5 068,13 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	0,00 €	5 068,13 €	5 068,13 €